

**ÉTATS FINANCIERS**  
**Pour la**  
**FONDATION DE L'ASSOCIATION DES TRANSPORTS DU CANADA**  
**Pour l'exercice clos le**  
**31 DÉCEMBRE 2011**

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de la

### **FONDATION DE L'ASSOCIATION DES TRANSPORTS DU CANADA**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de l'Association des transports du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2011 ainsi que l'état du revenu net et de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes et d'autres informations explicatives.

#### ***Responsabilité de la direction pour les états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### ***Responsabilité de l'auditeur***

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

.../2

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

***Fondement de l'opinion avec réserve***

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des produits de dons, dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des revenus de dons reçus, du revenu net, de l'actif et de l'actif net.

***Opinion avec réserve***

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de l'Association des transports du Canada au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
le 14 avril 2012.

FONDATION DE L'ASSOCIATION DES TRANSPORTS DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b><u>ACTIF</u></b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	21 830 \$	57 834 \$
Débiteurs	5 531	3 705
Charges payées d'avance	111	107
Placements à court terme (note 6)	<u>71 306</u>	<u>56 192</u>
	98 778	117 838
 <b>PLACEMENTS À LONG TERME (note 6)</b>	 <u>57 224</u>	 <u>33 244</u>
	<u>156 002 \$</u>	<u>151 082 \$</u>
<b><u>PASSIF ET ACTIF NET</u></b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	<u>4 797 \$</u>	<u>3 250 \$</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Fonds de dotation	45 865	34 744
Affecté à l'externe		
Fonds de mentorat	12 940	12 940
Fonds TRAC	5 713	5 713
Fonds de bourses	81 465	70 150
Fonds général - non affecté	<u>5 222</u>	<u>24 285</u>
	<u>151 205</u>	<u>147 832</u>
	<u>156 002 \$</u>	<u>151 082 \$</u>

Signé par le Conseil:

ERICA ANDERSEN  
 ..... Secrétaire-trésorier

BRIAN HENDERSON  
 ..... Directeur exécutif

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION DE L'ASSOCIATION DES TRANSPORTS DU CANADA**  
**ÉTAT DU REVENU NET ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Fonds de dotation	Affecté à l'externe			Fonds général - non-affecté	2011	2010
		Fonds de mentorat	Fonds TRAC	Fonds de bourse			
<b>REVENUS</b>							
Dons	- \$	- \$	- \$	174 815 \$	24 428 \$	199 243 \$	244 374 \$
Cotisations - ATC	-	-	-	-	6 000	6 000	6 000
Placements	1 121	-	-	-	1 334	2 455	3 310
	<u>1 121</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>174 815</u>	<u>31 762</u>	<u>207 698</u>	<u>253 684</u>
<b>DÉPENSES</b>							
Frais de déplacement	-	-	-	-	2 997	2 997	1 709
Honoraires	-	-	-	-	19 200	19 200	18 000
Consultants	-	-	-	-	3 178	3 178	5 417
Réunions	-	-	-	-	802	802	1 958
Traduction	-	-	-	-	332	332	170
Assurances	-	-	-	-	1 326	1 326	1 277
Matériel promotionnel	-	-	-	-	207	207	421
Bourses	-	-	-	163 500	-	163 500	160 000
Services administratifs	-	-	-	-	11 085	11 085	11 286
Frais généraux	-	-	-	-	1 698	1 698	2 056
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>163 500</u>	<u>40 825</u>	<u>204 325</u>	<u>202 294</u>
<b>REVENU NET (DÉPENSES NETTES) POUR L'EXERCICE</b>	1 121	-	-	11 315	(9 063)	3 373	51 390
<b>ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	34 744	12 940	5 713	70 150	24 285	147 832	96 442
<b>VIREMENTS</b>	<u>10 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(10 000)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>45 865 \$</u>	<u>12 940 \$</u>	<u>5 713 \$</u>	<u>81 465 \$</u>	<u>5 222 \$</u>	<u>151 205 \$</u>	<u>147 832 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION DE L'ASSOCIATION DES TRANSPORTS DU CANADA**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>ENCAISSE FOURNIE PAR (UTILISÉE POUR)</b>		
<b>LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Revenu net pour l'exercice	3 373 \$	51 390 \$
Ajustement pour les intérêts réinvestis	-	(3 310)
	<u>3 373</u>	<u>48 080</u>
Changements des éléments hors-caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	(1 826)	(940)
Charges payées d'avance	(4)	(3)
Créditeurs et charges à payer	<u>1 547</u>	<u>(235)</u>
	3 090	46 902
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Achat net des CPG	<u>(39 094)</u>	<u>-</u>
<b>CHANGEMENT NET DE L'ENCAISSE</b>	(36 004)	46 902
<b>ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>57 834</u>	<u>10 932</u>
<b>ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>21 830 \$</u>	<u>57 834 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

1. **ORGANISATION**

La Fondation de l'Association des Transports du Canada est un organisme sans but lucratif constitué le 21 mars 2003 sans capital-actions en vertu de la partie II de la Loi sur les Corporations canadiennes. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré et est exonérée d'impôt.

Le mandat de la Fondation est de répondre aux besoins clés de l'industrie canadienne des transports en recherche, éducation et formation en (a) instaurant un programme de bourses d'études et de bourses de recherche pour les individus inscrits aux universités, collèges et écoles de métiers, (b) soutenant financièrement des chaires en transport dans les établissements d'enseignement canadiens, (c) offrant aux établissements d'enseignement canadien le financement nécessaire à la recherche et au développement liés aux transport et en (d) établissant un programme de stages.

2. **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

**Constatation des revenus**

La Fondation suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la constatation de ses revenus.

Les contributions et les dons liés aux opérations générales sont reconnus comme revenus du fonds général au cours de l'exercice durant lequel les dépenses afférentes sont encourues. Toutes les contributions et les dons affectés sont reconnus comme revenu dans le fonds affecté approprié.

Les dons sont reconnus comme revenu quand ils sont reçus. Les contributions sont reconnues comme revenu lors de l'exercice où elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut être estimé de façon raisonnable et si leur perception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont reconnus comme revenu du fonds général à moins que les donateurs de fonds affectés placent aussi des restrictions sur l'utilisation du revenu de placements tirés de leurs dons.

**Description des fonds**

Le Fonds général rend compte des activités de livraison de programmes et d'administration de la Fondation. Ce fonds démontre les ressources non-affectées de la Fondation.

Le Fonds de dotation et les Fonds affectés doivent être utilisés pour les objectifs détaillés à la note 4 aux états financiers.

**Placements**

Les placements à court terme sont des certificats de placements garantis, sont classés comme disponible pour la revente et sont inscrits à leur valeur marchande.

**Constatation de promesses**

À cause de l'incertitude qui entoure la collection des promesses de dons, la Fondation ne reconnaît comme revenu que les dons qui ont été reçus durant l'exercice.

**Utilisation d'estimation**

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif, du passif, des revenus et des dépenses comptabilisées ainsi que sur la présentation d'actifs et de passifs éventuels. À leur réalisation, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

3. **NORMES DE COMPTABILITÉ FUTURES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF**

Le Conseil des normes comptables de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) a récemment approuvé la mise en place d'un cadre conceptuel d'information financière conçu spécifiquement afin de rencontrer les besoins des utilisateurs des états financiers préparés par les organismes sans but lucratif. Les organismes sans but lucratif ont le choix d'adopter les Normes internationales d'information financières (IFRS) au lieu de ces nouvelles normes. Un de ces nouveaux cadres conceptuels doit être appliqué aux états financiers de la Fondation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012. La direction évalue présentement l'impact de ces nouveaux cadres conceptuels sur ses états financiers.

4. **OBJECTIFS DES FONDS**

**Fonds de dotation**

Les dons au Fonds de dotation contribuent à la création d'une réserve de capitaux producteurs d'intérêts et de dividendes dont l'accumulation servira à la distribution de bourses. Les bourses seront distribuées une fois que le revenu sur investissement aura atteint 5 000 \$. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a transféré 10 000 \$ du Fonds général au Fonds de dotation afin d'augmenter le revenu d'investissement et de permettre le paiement futur de bourses.

**Fonds de mentorat**

L'objectif premier des activités de mentorat de la Fondation consiste à encourager les jeunes étudiants à s'inscrire aux programmes de sciences et génie liés aux transports. À l'appui de ces objectifs, des fonds ont été consentis à l'attribution de bourses d'entrée aux programmes collégiaux et universitaires de premier cycle dans les disciplines connexes, sous réserve du respect des conditions établies par les donateurs.

**Fonds TRAC**

S'inscrivant dans la foulée des activités de mentorat de la Fondation mentionnées précédemment, le programme TRAC (Programme de génie civil et d'ingénierie des transports) a été lancé sous forme de projet pilote dans plusieurs écoles canadiennes. Le programme TRAC est un ensemble de modules d'enseignement développés à l'origine aux États-Unis par l'AASHTO et en voie d'être adaptés aux besoins des professeurs de sciences œuvrant dans les écoles publiques canadiennes.

**Fonds de bourses**

La Fondation reçoit des dons de divers donateurs qui doivent être spécifiquement affectés à verser des bourses à des étudiants dans les programmes liés au transport.

**Fonds général**

Le Fonds général fait état des activités journalières de la Fondation.

**FONDATION DE L'ASSOCIATION DES TRANSPORTS DU CANADA**

**NOTES AU ÉTATS FINANCIERS - Suite**

**31 DÉCEMBRE 2011**

**5. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les instruments financiers de la Fondation se composent de l'encaisse, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et des placements. La juste valeur marchande des instruments financiers à court terme équivaut au coût, à cause de leur nature courante. Les placements sont inscrits au coût plus les intérêts courus, ce qui équivaut à leur valeur marchande.

*Risque de taux de change*

La Fondation n'est pas sujette au risque de taux de change parce que toutes ses transactions et ses placements sont transigés en dollars canadiens.

*Risque de taux d'intérêts*

La Fondation gère son risque de taux d'intérêts en faisant ses placements dans des certificats de dépôt garantis ayant des échéances échelonnées.

*Credit Risk*

La Fondation est exposée au risque de crédit dans la mesure où certains partis pourraient defaillir à leurs obligations financières. Le risque maximum auquel la Fondation pourrait être sujette est le total de son encaisse, ses débiteurs et ses placements. L'encaisse et les placements de la Fondation sont déposés auprès d'une institution financière où ils sont garantis par la SADC. La Fondation croit donc que le risque de perte sur ces items est minime.

**6. PLACEMENTS**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>Court terme:</b>		
Banque de Montréal - porte intérêts à un taux qui augmente annuellement de 3,25% à 4%, dû le 20 mai 2011	- \$	56 192 \$
BMO Nesbitt Burns porte intérêts à 4,3%, dû le 10 septembre 2012	34 364	-
Home Trust Co. CPG porte intérêts à 1,82%, dû le 24 décembre 2012	11 644	-
Home Trust Co. CPG porte intérêts à 1,45%, dû le 24 decembre 2012	<u>25 298</u>	<u>-</u>
	<u>71 306</u> \$	<u>56 192</u> \$
<b>Long terme:</b>		
Société d'hypothèque BMO porte intérêts à 1,15%, dû le 20 octobre 2014	57 224	-
BMO Nesbitt Burns - porte intérêts à 4,3%, dû le 10 septembre 2014	<u>-</u>	<u>32 244</u>
	<u>57 224</u> \$	<u>32 244</u> \$

Les placements sont gérés par le Conseil d'administration en consultation avec des conseillers financiers.

7. **OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

La Fondation contracte avec l'Association des transports du Canada (ATC) pour certains supports administratifs. Un montant de 10 800 \$ (2010 - 10 800 \$) a été chargé à la Fondation pour ces services. L'ATC a fait un don de 6 000 \$ à la Fondation durant l'année (2010 - 6 000 \$). De plus, certains administrateurs de l'ATC sont administrateurs de la Fondation.

8. **CAPITAL**

Le chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA exige que la Fondation fournisse de l'information concernant le capital et ses procédures de gestion du capital.

La Fondation définit son capital comme étant son actif net. L'objectif de la Fondation en ce qui concerne la gestion de son capital est de maintenir une balance d'actif net suffisante pour financer ses opérations en cours et de se soumettre à toutes les restriction externes qui lui sont imposées.